



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques**

Section du Calvados

PERMANENCE :

7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
3^{ème} étage - Porte 318

fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr

02.31.38.34.61 ou 06.34.56.51.35

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Depuis la création de la DGFIP

CSAL du 12 octobre 2023 : liminaire

Monsieur le Président,

En cette rentrée, **Force Ouvrière** poursuit le combat sur l'ensemble de ses revendications et notamment la première d'entre elles : les salaires. Bien que l'on nous explique que les prix stagnent, baissent, voire ralentissent, l'inflation reste très élevée à des sommets non atteints depuis de nombreuses années.

Si le gouvernement reconnaît enfin qu'il y a un problème sur les salaires et nous invite à une conférence sociale sur la question des bas salaires, pour **FO**, il est nécessaire de traiter de l'ensemble des salaires et des revenus.

Nous revendiquons, à nouveau, un coup de pouce au Smic et une hausse du point d'indice pour augmenter le traitement des fonctionnaires, ainsi que la mise en place de l'échelle mobile des salaires applicable à l'ensemble des grilles salariales. Nous continuons de demander de réelles négociations partout dans le privé comme dans le public !

A la DGFIP, au mois de juillet dernier, le principe de l'ouverture d'une négociation sur l'évolution du régime indemnitaire de la DGFIP a enfin été acté à l'occasion d'un groupe de travail indemnitaire après deux ans d'atermoiements du Directeur Général, à rebours des engagements pris au moment de l'accord de septembre 2021.

FO-DGFIP 14 rappelle que ce sont les agents seuls, qui, par leur investissement font que la DGFIP continue de fonctionner, y compris pendant la tourmente estivale. Et si les agents sont toujours au rendez-vous, c'est désormais la DGFIP qui a rendez-vous avec eux à l'occasion de cette négociation.

Dans ce contexte, **FO** rappelle le cadre intersyndical de la pétition qui circule actuellement dans les services. Conçue comme une première étape de mobilisation, cette pétition souligne la nécessaire et urgente reconnaissance de l'engagement des personnels de la DGFIP qui passe par une revalorisation pérenne et immédiate de la rémunération pour tous !

A l'ordre du jour de ce CTL figure la réorganisation des secteurs d'assiette du SIP de Caen et de Vire. Conformément aux revendications de son congrès, **FO-DGFIP 14 rappelle** qu'elle rejette toute fusion de postes ou services, condamne la création d'unités administratives disproportionnées et/ou éclatées et donc ingérables, distantes géographiquement de leur tissu fiscal et dégradant ainsi les conditions de travail des agents. **FO-DGFIP 14** rejette aussi toute hiérarchisation ou abandon des missions en fonction des enjeux et revendique le maintien des missions d'assiette au plus près des usagers, redevables et contribuables avec le maintien des secteurs d'assiette.

FO-DGFIP 14 s'inquiète enfin de la dévalorisation des agents de catégorie B qui ne seront plus responsables d'équipe et qui seront remplacés par des Inspecteurs. Ces derniers subissent également une perte de leurs

**C'EST
POUR VOUS
QU'ON SE BAT !**



prérogatives puisqu'il ne sont plus qu'encadrants de proximité, rôle précédemment dévolu aux cadres B et n'interviennent plus dans la définition des priorités et des directives. Une réforme perdant perdant dont on connaît tous les conséquences : mauvaise ambiance au travail, démotivation ! C'est sans doute comme cela que l'administration entend renforcer l'attractivité de la DGFIP.

FO revient aussi sur la campagne GMBI, véritable désastre dont les conséquences ont été catastrophiques pour les agents et nos publics. Jamais nos services n'ont été autant submergés, les files d'attentes devant les centres des finances ont battu des records, le nombre de e-contact a explosé, tout comme nos standards téléphoniques, cette situation a usé les personnels en dégradant fortement leurs conditions de travail.

Pour **FO-DGFIP 14**, GMBI a réussi le tour de force de transférer le travail aux usagers tout en accroissant démesurément la charge de travail des agents. Cet exploit est donc un concentré de tout ce qu'il ne faut pas faire :

- une annonce précipitée pour un bénéfice politique déjà dissipé,
- un outil déployé sans être au point,
- un compte à rebours de mise à jour anxigène sous menace d'amende,
- un mélange des genres déroutant pour le redevable entre déclaration de revenus et de propriétaire.

Dans le prolongement du cauchemar de GMBI, nous évoquerons l'observatoire interne 2023. Cette enquête réalisée tous les ans au niveau ministériel s'avère particulièrement grinçante pour la DGFIP, à telle enseigne que le Directeur Général s'est senti obligé de faire profil bas dans un message sur Ulysse le 15 mai dernier.

Ces résultats particulièrement moroses montrent des personnels inquiets, désabusés, fatigués, de plus en plus démotivés dont près de 66 % estiment que la DGFIP ne va pas dans le bon sens. Et en ce qui concerne l'indicateur du stress, la DGFIP s'offre le bonnet d'âne de Bercy avec 6,8 sur une échelle de 10 !

Ce constat amer rejoint malheureusement ce que nous n'avons cessé de dénoncer depuis des années à savoir une désorganisation en chaîne du travail, l'absence de culture commune, le manque de vision et une administration qui part dans tous les sens !

Pour **FO-DGFIP 14**, cet implacable glissement ne peut s'arrêter qu'avec l'arrêt des restructurations, le renforcement des moyens et la légitime reconnaissance des rémunérations des personnels.

A l'ordre du jour de ce CSAL, un point est consacré à la mise en œuvre de la réforme de la Responsabilité des Gestionnaires Publics (RGP) et ses conséquences sur les chefs d'unités et leurs collaborateurs.

Pour **FO-DGFIP 14**, l'impact de la RGP sur l'ensemble de nos métiers ne peut être assimilé à un simple ajustement technique de l'ex-Responsabilité Personnelle et Pécuniaire, nous y reviendrons en séance ainsi que sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour de ce CSAL.

FO-DGFIP 14 souhaite évoquer en début de séance les suites de la pétition massivement signée par les agents et des interventions faites à l'initiative de **FO** pour dénoncer la convention passée par le secrétariat général avec l'hôpital de Lisieux pour la restauration et son éventuelle extension aux agents de la place du 8 mai.

Pour finir, **FO-DGFIP 14** regrette que vous n'ayez pas donné une suite favorable à sa demande d'inscrire à l'ordre du jour de cette réunion les ponts naturels 2024, lesquels sont très attendus par les agents et sont un des moyens de les remercier pour leur investissement.

LES ELUS FO-DGFIP en CSAL

**Bruno GILBERT, Sabrina VOISIN, Frédéric GABRIELLE,
Nathalie BLANCHOT, Audrey LAIGLE, Elodie GILBERT,
Eric GRANDMOUGIN, Christelle OUTREQUIN**

